



Route barrée par un voisin !

Par **benji41**, le **11/07/2011** à **17:16**

Bonjour,

Je viens d'acheter un terrain et un des accès sur ma rue est bloqué par un gros rocher. Il y a un panneau ROUTE BARREE : un voisin ne veut pas que l'on puisse passer alors qu'il s'agit d'un sentier répertorié dans le cadastre

Est-ce légal ? Quels sont les recours possibles ?

Merci

Par **mimi493**, le **11/07/2011** à **17:49**

Déjà, allez voir en mairie, ce qu'il en est